

AVEZ-VOUS UN PROBLÈME DE SANTÉ ?

NON

OUI

1. Limitez vos sorties au strict nécessaire.

2. Suivez les consignes du Conseil fédéral :



Garder ses distances.



Éviter les poignées de main.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.



Se laver soigneusement les mains.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et/ou de toux, rester à la maison.

Si vous avez-vous de la toux, de la fièvre ou des problèmes respiratoires :

1. Vérifiez si votre état de santé nécessite une consultation médicale à l'aide du site www.coronacheck.ch.

2. Si une consultation médicale est requise :

- Préparez la liste de vos médicaments
- Contactez par téléphone votre médecin traitant, un médecin de votre région (search.ch) ou la Hotline (+41 58 433 0 144).

3. Le médecin vous indiquera quoi faire et, si nécessaire, où et à quelle heure vous rendre pour des investigations complémentaires. Suivez bien les instructions du médecin.

4. Si vous devez vous rendre à une consultation, prenez avec vous :

- La liste de vos médicaments
- Votre carte d'assuré
- Les informations transmises par votre médecin traitant.

5. Rendez-vous au lieu indiqué si possible en voiture.

6. Sur place vous serez dirigé par du personnel.

7. Vous serez pris en charge par les médecins et l'équipe soignante qui vous donneront les consignes pour la suite.

Pour tout autre problème de santé :

Contactez par téléphone votre médecin traitant. Ne vous rendez pas directement chez le médecin. Informez-le si vous avez de la toux et/ou de la fièvre, même si ce n'est pas le motif principal de votre appel. Si vous prenez des médicaments, préparez la liste avant d'appeler le médecin afin de pouvoir l'en informer. Si vous n'avez pas de médecin traitant, contactez par téléphone un autre médecin de premier recours de votre région ou la Hotline (+41 58 433 0 144).